



Comité Directeur du 18/01/2022

Budget Prévisionnel 2022 (du 01/11/2021 au 31/10/2022)
Version du 15 Janvier 2022



RAPPEL de l'AGO du 11 Décembre 2021 :

1. Organisation comptable et financière :

- La majeure partie des recettes France sont digitalisées et proviennent de la Boutique (cotisations, certificats IRC)
- Rose à mi-temps, ce qui contribue à contenir les charges salariales, en charge de la saisie des opérations quotidiennes et de la production des balances sur le logiciel comptable SAGE
- Le paiement des factures s'effectue après double vérification
- Le cabinet d'expertise Eliance nous assiste pour la production des comptes annuels (Bilan et compte de résultat)

2. Réalisations 2021 :

- Renforcement de la coopération avec le RORC avec une budgétisation d'actions marketing pour l'IRC (non réalisé en 2021)
- Présence sur les plans d'eau par le biais de nos membres et par un calendrier d'épreuves reconnues
- Lancement du projet Class 30 avec 20k€ d'engagements pris à date de l'AGO (comptabilisés en charges constatées d'avance)
- Célébration du 50^{ème} anniversaire du Club marquée par une réception au NAUTIC et l'édition d'un livre écrit par Philippe Sérénon (engagements 19k€, comptabilisés en 2022)
- Report de la Cap Martinique avec poursuite du financement des dépenses par les subventions obtenues

3. Résultats financiers 2021 :

- Produits 260k€ (+6% par rapport à 2020) pour 300k€ prévus, dont 15k€ de recettes exceptionnelles
- Certificats IRC (67% des recettes) remontent de 12% mais n'atteignent que 77% des niveaux de 2018 – 2019
- Cotisations membres (12% des recettes) stables
- Coûts maîtrisés grâce au mi-temps de Rose, aux exonérations de charges « Covid », et à la réduction des coûts des locaux opérées en 2019
- Bénéfice de 25k€ hors charges du projet Class 30, et 5k€ en les prenant en compte en 2021
- Trésorerie en hausse : 240 k€ au 31/10/21



Budget Prévisionnel 2022 (du 01/11/2021 au 31/10/2022)

HYPOTHÈSES du BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 :

1. Objectifs généraux :

- Membership : apporter plus à nos membres et faire monter les nouvelles adhésions ; objectif +30% à terme (augmentation de 235 à 300 membres)
- IRC : redynamiser la participation aux courses IRC, redonner l'envie d'IRC aux propriétaires et Clubs
- Mener à son terme le rapprochement avec le YCF
- Réussir le Projet Class 30
- Maîtriser la trésorerie dans un contexte de Projets

2. Produits récurrents et exceptionnels :

- Poursuite de la reprise des participations aux courses IRC : produits des certificats IRC en hausse de 5% (hypothèse conservatrice)
- Nb membres +10% en 2022
- Partenariat(s) en numéraire : Sevenstar à hauteur de 6,7 k€

3. Charges récurrentes et exceptionnelles :

- Hausse des salaires et charges salariales de 2,5%
- Pas de changements en personnel et locaux – Rose reste à mi-temps sur le nouvel exercice
- Charges et produits Salon, Nuit de la Course au Large, Plaquette IRC en grande partie connus
- Marketing IRC limité à 10 k€
- Résultat Récurrent + Exceptionnel (hors Projets) à l'équilibre : 280k€

4. Projets :

Dépenses Projets		YTD	PR 2022 (1)	PR 2022 (2)	Recettes Projets		YTD	PR 2022 (1)	PR 2022 (2)
D19	Cap-Martinique	9.239 €	30.000 €	30.000 €	R19	Cap-Martinique	10.000 €	30.000 €	30.000 €
D20	Class30	22.678 €	30.500 €	35.000 €	R20	Class30	- €	- €	35.000 €
D21	Livre des 50 ans UNCL	13.071 €	18.927 €	18.927 €	R21	Livre des 50 ans UNCL	5.534 €	19.000 €	19.000 €
TOTAL Dépenses 2022 avec Projets		120.128 €	359.224 €	363.724 €	TOTAL Recettes 2022 avec Projets		93.193 €	329.150 €	364.150 €

- Cap-Martinique : recettes (subventions obtenues par l'UNCL pour la course) et dépenses (frais de mission notamment) équilibrées par contrat
- Livre des 50 ans : l'objectif est de compenser les coûts de 19k€ (supportés en début d'exercice) par les ventes dans l'année



Budget Prévisionnel 2022 (du 01/11/2021 au 31/10/2022)

- **Projet Class 30 :**
 - Les 20k€ dépensés en 100% par l'UNCL en 2021 ont été reportés sur l'exercice 2022 (transfert de charges) ;
 - Accord de principe avec le RORC (formalisation en cours) pour un partage des coûts (et bénéfices futurs) 50-50 ;
 - Transfert du projet Class 30 à une organisation commune UNCL-RORC mi 2022 ;
 - 41k€ supplémentaires à engager avant décision de poursuite (ou arrêt) du projet – à prendre mi 2022, conditionnée par un nombre de commandes suffisant pour équilibrer les comptes en 2022
 - Résultat à l'équilibre sur 2022 en cas de poursuite du projet
 - Risque de perte 30,5k€ (50% de 61k€) en cas d'abandon du projet mi 2022



Budget Prévisionnel 2022 (du 01/11/2021 au 31/10/2022)

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ :

1. Charges (récurrentes et exceptionnelles) :

Dépenses récurrentes		RE 2020	RE 2021	YTD	PR 2022
D1	Salaires, charges, formation	136.025 €	150.248 €	21.859 €	153.794 €
D2	Locaux	14.646 €	18.186 €	3.614 €	18.300 €
D3	IT, fournitures, frais divers	4.622 €	6.299 €	2.983 €	7.660 €
D4	Comptabilité, RH, Juridique	9.043 €	6.990 €	1.691 €	11.840 €
D5	Nouveaux Territoires-Web	2.448 €	4.998 €	408 €	3.000 €
D6	Licences FFV	2.807 €	3.130 €	- €	3.000 €
D7	Plaquette IRC- Newsletter	21.997 €	23.246 €	15.990 €	24.000 €
D8	Nuit de la Course au Large	12.394 €	- €	13.704 €	13.704 €
D9	NAUTIC	145 €	1.068 €	5.855 €	8.000 €
D10	Ateliers, événements UNCL	6.740 €	5.187 €	2.072 €	7.000 €
D11	Courses IRC (Champ. de France IRC)	- €	- €	- €	- €
D12	Cadeaux-Prix-Coupe-Trophées	2.511 €	241 €	2.942 €	3.000 €
D13	Frais IRC, congrès IRC	13.543 €	6.175 €	3.340 €	12.000 €
D14	Marketing IRC et IMA	594 €	- €	- €	10.000 €
D15	Dotation aux Amortissements	5.582 €	2.804 €	- €	1.500 €
D16	Divers charges	2.297 €	3.132 €	682 €	3.000 €
	TOTAL dépenses récurrentes	235.394 €	231.705 €	75.140 €	279.798 €
Dépenses exceptionnelles		RE 2020	RE 2021	YTD	PR 2022
D17	Revue CAL / cadeaux membres	- €	2.420 €	- €	- €
D18					
	TOTAL récurrent + exceptionnel	235.394 €	234.125 €	75.140 €	279.798 €

Notes et commentaires Charges :

NB : Cet état exclut les trois projets Cap Martinique, Livre des 50 ans et Class 30

- D1 : regroupe salaires et charges + formation continue ; augmentations salariales +2,5% au 01/01/2022
- D2 : locaux FFV et YCF (loyers 550€/mois x2) ; charges locatives ; assurances
- D3 : Marchandises et variations de stock (cravates, guidons, ...) ; réparation petit matériel ; fournitures de bureau ; petits Logiciels Informatiques ; télécoms ; affranchissements-Poste ; frais bancaires
- D4 : Prestataire RH (Humanea) ; Honoraires juridiques (5k€ provisionnés en 2022 pour le rapprochement avec le YCF) ; Comptable (Eliance) ; logiciel de comptabilité SAGE - dépassement probable en 2022 pour la migration vers Sage Cloud ;
- D5 : Site Web : abonnement pour mise en ligne de contenu ; prestation de design et modifications en sus
- D6 : rétrocessions des recettes à la FFV : le club perçoit quelques % sur les ventes de licences – voir R6
- D7 : Edition et diffusion de la plaquette IRC annuelle ; production des Newsletters : activité bénéficiaire via les recettes publicitaires et ventes de plaquettes à l'étranger – voir R7
- D8 : coût du dîner, location de la salle et dépenses associées : activité déficitaire / non compensée par la participation des membres hors donations (Sevenstars en Déc 2021 – voir R8)
- D9 : coût de notre présence au NAUTIC – plus élevé cette année en raison du 50^{ème} anniversaire
- D10 : activité lancée avec un objectif initial d'équilibre financier qui n'a pu être atteint en 2021 : l'objectif est de revenir à l'équilibre en 2022 par ajustement des frais d'inscription – voir R10



Budget Prévisionnel 2022 (du 01/11/2021 au 31/10/2022)

- D11 : pour ne pas oublier ! correspond essentiellement aux frais d'organisation du Championnat de France des Équipages IRC (30k€ en 2018 ; 17k€ en 2019)
 D12 : Coupes et Trophées Nuit de la Course au Large
 D13 : frais de mission personnel UNCL pour IRC ; maintenance / réparation / calibration pesons
 D14 : frais de marketing de l'IRC (y compris auprès de l'IMA) en coordination avec le RORC
 D15 : charges d'amortissement des équipements informatiques essentiellement
 D16 : inclus cotisations professionnelles, dons clubs, frais de réception Comité et Bureau, frais AG
 D17 : numéro spécial de Course au Large offert aux membres

2. Produits (récurrents et exceptionnels)

Recettes récurrentes		RE 2020	RE 2021	YTD	PR 2022
R1	Cotisations	29.842 €	30.446 €	16.495 €	33.490 €
R2	PROPIRC	4.000 €	5.000 €	- €	6.000 €
R3	Certificats IRC	154.915 €	174.053 €	12.723 €	182.700 €
R4					
R5					
R6	Licences FFV	2.747 €	3.013 €	702 €	3.000 €
R7	Plaquette IRC et IRC Export	29.405 €	28.770 €	29.660 €	29.660 €
R8	Nuit de la Course au Large	7.520 €	0 €	8.900 €	9.000 €
R9					
R10	Ateliers, événements UNCL	6.855 €	2.875 €	1.649 €	6.600 €
R11					
R12					
R13	Événements courses, Congrès IRC	215 €	439 €	- €	2.500 €
R14					
R15					
R16	Divers produits	- €	- €	348 €	500 €
	TOTAL recettes récurrentes	235.499 €	244.596 €	70.477 €	273.450 €
Recettes exceptionnelles		RE 2020	RE 2021	YTD	PR 2022
R17	Transfert de charges	7.721 €	15.153 €	482 €	- €
R18	Partenariats, dons	2.333 €	- €	6.700 €	6.700 €
	TOTAL récurrent + exceptionnel	245.553 €	259.749 €	77.659 €	280.150 €

Notes et commentaires Produits :

NB : Cet état exclut les trois projets Cap Martinique, Livre des 50 ans et Class 30

- R1 : l'objectif proposé est une augmentation du nombre de membres de 30% à terme : l'hypothèse retenue pour 2022 est +10%
 R2 : correspond aux prestations de service de l'UNCL à PropIRC – qui devront être formalisées
 R3 : rentrée de fonds la plus importante du Club ; en 2021 on est remonté à 77% de la moyenne 2018-2019 ; l'objectif 2022 est d'atteindre 81%, ce qui paraît très raisonnable
 R6 : voir Note D6
 R7 : voir Note D7
 R8 : voir Note D8



Budget Prévisionnel 2022 (du 01/11/2021 au 31/10/2022)

R10 : voir Note D10

R13 : frais d'intervention de nos permanents et représentants aux courses et autres manifestations IRC, pris en charge par les organisateurs

R16 : intérêts du compte Livret A et autres

R17 : exonérations de charges en soutien de la baisse d'activité due à la Covid

R18 : partenariat Sevenstars en 2022